

# DIPLÔME D'INITIATEUR (DIFFE)

Il confère le titre **d'Initiateur de la Fédération Française des Échecs** et permet à son titulaire d'exercer des fonctions d'animation et d'initiation au Jeu d'Échecs au sein des clubs.

L'Initiateur fédéral doit être capable d'accueillir et de prendre en charge un groupe restreint de personnes dans le cadre de consignes précises.

Les initiateurs fédéraux sont des membres licenciés des associations affiliées à la FFE qui participent, à titre bénévole exclusivement, à l'initiation aux Echecs du grand public ou de jeunes publics dans les clubs.

## Pré-requis :

Les compétences ou connaissances nécessaires ou indispensables, et les conditions administratives obligatoires, pour pouvoir participer à une formation pour l'obtention d'un DIFFE sont :

- Être âgé d'au moins 14 ans.
- Être licencié (A ou B) à la FFE pour la saison en cours.
- Avoir renseigné les données pour le contrôle d'honorabilité sur son espace licencié sur le site de la FFE.

Le candidat n'est pas obligatoirement classé, mais doit posséder un niveau de pratique des échecs suffisant pour prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes des associations affiliées.

L'absence d'un de ces pré-requis à la date limite d'inscription à une formation au DIFFE ne permet pas de s'inscrire et donc de participer à une session de formation pour l'obtention d'un DIFFE.

## Objectifs :

Les aptitudes et connaissances acquises par les apprenants au cours de la formation permettent à son titulaire de ;

- Préparer et animer une séance de découverte ou d'initiation dans la discipline,
- Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants,
- Participer à l'organisation et l'animation du club.

## Durée :

Une session de formation est d'une durée de 16 heures répartie sur 2 jours comme suit :

- 13 heures de formation en présentiel.
- 3 heures d'examen écrit et oral.

## Modalités, délais et moyen d'accès :

L'inscription à une session de formation s'effectue en deux étapes :

### 1. Une 1<sup>ière</sup> étape : la pré-inscription

Le candidat adresse, par courriel, à l'organisateur de la session de formation, les éléments d'information concernant les pré-requis ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité.

En retour, l'organisateur fera parvenir au candidat un devis pour la participation à la session de formation si les pré-requis sont remplis par le candidat.

### 2. Une 2<sup>nde</sup> étape : l'inscription

Le candidat règle le montant de l'inscription à l'organisateur, qui en retour lui fera parvenir une facture acquittée, une convention de formation et une convocation.

## Tarifs :

Le tarif de la formation est indiqué dans l'annonce diffusée par la Fédération Française des Échecs ; Il s'agit d'un prix forfaitaire. L'inscription est non remboursable si le candidat n'a pas prévu l'organisateur 72 h avant le début de la formation.

## Contacts :

Les coordonnées de l'organisateur pour s'inscrire ou obtenir plus d'informations concernant la formation sont indiquées dans l'annonce diffusée par la Fédération Française des Échecs ;

Le nom du formateur est aussi indiqué dans l'annonce de la formation.

## Méthodes :

Les techniques pédagogiques, les approches et les outils utilisés pour dispenser la formation les plus couramment utilisées par les formateurs sont :

- **L'étude de cas** : utilisée notamment dans les formations en marketing, l'analyse de situation autour d'un cas concret permet de stimuler la motivation des participants ;
- **Le débat** : cette technique pédagogique s'appuie sur la discussion et les débats au sein du groupe. C'est une méthode idéale pour travailler la prise de parole et l'argumentation ;
- **Les techniques magistrales** qui englobent l'exposé, la diffusion d'un film pédagogique ou le témoignage d'un expert ;
- **Les techniques pédagogiques participatives** dans lesquelles on retrouve l'exposé interactif, les questionnaires et les quiz ;
- **Les techniques actives** qui regroupent notamment les jeux de rôle, certains exercices de mise en application ou encore les retours d'expérience.

## Modalités d'évaluation :

L'obtention du DIFFE s'effectue après 3 évaluations :

### 1. Épreuve technique écrite

L'examen se déroule à l'issue des 13h de formation en présentiel, le sujet est fourni par la Direction Technique Fédérale (DTF) où des questions, sur les thèmes suivants, seront abordées :

- la marche des pièces
- les règles du jeu
- la notation
- la valeur des pièces
- les principes de l'ouverture
- les mats élémentaires
- quelques tableaux de mat
- les thèmes tactiques élémentaires
- culture échiquéenne
- des connaissances de base sur la FFE et les compétitions
- des notions de pédagogie échiquéenne

Coefficient : 4, durée 2h.

### 2. Séance d'initiation

À l'issue des 13h de formation en présentiel, le candidat présentera et conduira une séance d'initiation à l'attention d'un groupe de jeunes ou d'adultes (simulation de la présence de ce type de public) devant un jury. Ce moment sera suivi d'un entretien au cours duquel le candidat justifie sa démarche pédagogique et effectue l'analyse critique de sa séance.

Coefficient : 4 (pédagogie : 2, éloquence : 1, technique : 1), durée 20 minutes

### **3. Rédaction d'une leçon**

Rédaction d'une leçon où le candidat expose ses méthodes et ses objectifs pédagogiques. Le candidat dispose de 3 mois pour envoyer la leçon au formateur principal.

Coefficient : 2

#### **Attribution du diplôme**

Le diplôme est attribué à tout candidat ayant la moyenne sur l'ensemble des épreuves et n'ayant pas de note inférieure à 6/20 pour l'épreuve de coefficient 2, ni à 12/40 pour les épreuves de coefficient 4.

Un candidat non admissible peut demander à conserver le bénéfice de ses notes supérieures ou égales à la moyenne pour une prochaine épreuve (dans la limite de deux ans).

Le formateur principal du stage corrigera l'épreuve écrite et la leçon notée. Il transmettra l'ensemble des notes et des copies rendues par les candidats à la Direction Technique Fédérale.

#### **Equivalence et Validation des acquis de l'expérience (VAE)**

Le DIFFE ne peut pas être obtenu sur équivalence ou via une VAE

#### **Accessibilité aux personnes handicapées :**

Pour les personnes en situation de handicap, elles peuvent contacter l'organisateur pour connaître les conditions d'accueil, d'accès et de sécurisation du parcours de formation.

Sinon, elles peuvent écrire au référent formation ([formations@ffechecs.fr](mailto:formations@ffechecs.fr)) de la fédération Française des Echecs en amont et parler de l'adaptation de leur formation.